



Décision de radiodiffusion CRTC 2013-456

Version PDF

Ottawa, le 29 août 2013

Diverses entreprises de programmation de télévision

L'ensemble du Canada

Renouvellements administratifs

1. Le Conseil **renouvelle** les licences de radiodiffusion des entreprises de programmation de télévision énoncées à l'annexe de la présente décision du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014, en vertu des modalités et **conditions** en vigueur dans les licences actuelles¹.
2. Le Conseil note qu'il n'a pas reçu les demandes de renouvellement de licence pour ces entreprises. Si le Conseil ne reçoit pas ces demandes d'ici le **30 novembre 2013**, il pourrait ne plus renouveler ces licences.
3. La présente décision ne règle en aucune façon les questions qui pourraient être soulevées quant au renouvellement de ces licences.
4. Si le Conseil reçoit les demandes en vue renouveler les licences en question, il se prononcera sur ces demandes à une date ultérieure, et les personnes intéressées pourront soumettre leurs commentaires en temps opportun.

Secrétaire général

**La présente décision doit être annexée à chaque licence.*

¹ Les licences de radiodiffusion de CH4150, Persian Vision et Soccer Television ont été renouvelées par voie administrative jusqu'au 31 août 2013 à la suite de *Renouvellements administratifs*, décision de radiodiffusion CRTC 2011-417, 12 juillet 2011.

Annexe à la décision de radiodiffusion CRTC 2013-456

Titulaire	Nom du service	Localité
Wawatay Native Communications Society	Network Broadcast via satellite	Sioux Lookout (ON)
Uncle Gabe's Friendship Centre	CH4150	Fort Smith (NT)
Niagara News TV Inc.	Niagara News TV	Région du Niagara (ON)
Ultimate Indie Productions Inc.	Indie TV	National
Persian Vision Broadcast and Media Corporation	Persian Vision	National
Telelatino Network Inc.	Soccer Television	National